

Première convention collective Pompiers de Sainte-Marie-Madeleine

Le 13 novembre dernier, le Syndicat des pompiers du Québec, section locale Sainte-Marie-Madeleine a signé une première convention collective pour une durée de trois (3) ans.

Ce groupe de pompiers a joint nos rangs vers juin 2007. Ensuite, nous avons envoyé un avis de négociation à l'employeur à la mi-décembre. Les négociations se sont bien déroulées. Ce groupe de pompiers assure la protection incendie dans une autre municipalité, soit Sainte-Madeleine.

Voici quelques conditions de travail de ces pompiers :

- Il n'y a pas de lieutenant, seulement des capitaines syndiqués.
- Pour chaque période de 4 heures de travail, 1 heure pour prendre un repas chaud. Le repas est payé. Si l'intervention a lieu sur les heures de repas, le salarié a droit à un repas payé.
- Représentant syndical payé pour les rencontres avec l'employeur ainsi que diverses autres libérations.
- Heures de travail réparties équitablement.
- Chaque samedi, l'équipe en garde est payée quatre (4) heures pour être à la caserne.
- Trois (3) heures minimum pour un rappel à la caserne. Lorsque l'intervention est terminée, les pompiers peuvent quitter la caserne.
- Un rappel pendant un jour férié est payable en temps supplémentaire.
- Formation théorique payée 50 % du taux horaire, pratique 100%.
- 45 heures d'entraînement par année.
- Ancienneté 10 ans et + reçoit 10% du salaire gagné pour indemnité de vacances.
- Assurance 200 000\$.
- Protection pour faute professionnelle.
- Sécurité d'emploi et plancher d'emploi minimum de vingt (20) salariés.
- Boni de 100\$ pour chaque salarié à la signature de la convention collective.
- Salaire horaire intervention 2009 (18,00\$), 2010 (18,50\$) et pour 2011 (19,50\$).
- Salaire horaire formation 2009 (14,75\$), 2010 (15,25\$) et pour 2011 (16,00\$).
- Capitaine reçoit 10% de plus pour les salaires horaires.
- Uniforme et équipement de travail prévus à la convention.

Depuis que ces pompiers sont syndiqués, l'employeur a investi beaucoup en sécurité incendie. Un nouveau directeur a été nommé, les salariés sont inscrits à des cours de formation et une nouvelle autopompe est prévue au budget.

Ces pompiers ont un très bon voisinage, soit le SPQ Mont-Saint-Hilaire et le SPQ Saint-Hyacinthe.

Le président de cette section locale est M. Elvis Deroy.

Hugo Tessier
Conseiller syndical